

AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE 2023**

AVIS EST DONNÉ QUE, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil de la MRC de Sept-Rivières a modifié, lors de la séance régulière du 17 octobre 2023, le calendrier des séances pour l'année 2023.

Date	Heure	Type
Mardi, le 17 janvier	16 h 30	Régulière
Mardi, le 21 février	16 h 30	Régulière
Mardi, le 21 mars	16 h 30	Régulière
Mardi, le 18 avril	16 h 30	Régulière
Mardi, le 16 mai	16 h 30	Régulière
Mardi, le 20 juin	16 h 30	Régulière
Mardi, le 18 juillet	16 h 30	Régulière
Mardi, le 15 août	16 h 30	Régulière
Mardi, le 19 septembre	16 h 30	Régulière
Mardi, le 17 octobre	16 h 30	Régulière
Mercredi, le 22 novembre	16 h	ANNULÉE
Mercredi, le 22 novembre	16 h 30	Régulière budget MRC

DONNÉ à Sept-Îles, ce 18^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-trois.

Philippe Gagnon
Directeur général et greffier-trésorier par intérim



- CERTIFICAT DE PUBLICATION -

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC de Sept-Rivières le 18 octobre 2023 et l'avoir affiché sur le babillard prévu à cette fin à l'entrée principale du centre administratif de la MRC de Sept-Rivières le même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-trois.

Philippe Gagnon
Directeur général et greffier-trésorier par intérim
